

Le Parlement wallon réclame plus de moyens

Avec une dotation annuelle de 60,5 millions versée par la Région wallonne, le Parlement régional se dit être à la corde financièrement. Son président, le centriste André Antoine, l'a répété mardi à l'occasion de la publication du bilan de l'activité parlementaire de la session 2016-2017. *«Les finances sont saines mais tendues. Vu notre rythme de travail avec l'arrivée des nouvelles compétences suite à la sixième réforme de l'Etat, l'activité parlementaire a sensiblement augmenté. Nous avons également eu un Parlement qui a siégé très tard cette année, jusqu'à la fin juillet, et qui a vu ses travaux reprendre très tôt, début septembre.»*

L'échéance des élections communales en 2018 qui entraînera le renou-

«Les finances sont saines mais tendues.»

ANDRÉ ANTOINE

PRÉSIDENT DU PARLEMENT WALLON
vement d'une partie des membres de l'hémicycle suite au décret sur le

décumul des mandats avec les fonctions locales risque de poser un problème. D'après les estimations du greffe, renouveler l'intégralité du Parlement (paiement des indemnités de départ des députés, licenciement des collaborateurs...) coûterait 12,5 millions d'euros. Si l'institution peut y faire face à travers ses provisions, André Antoine estime que *«ce n'est pas intégré dans les perspectives budgétaires»*. Il pointe également le manque de personnel. *«On fonctionne avec les mêmes effectifs d'avant la sixième réforme de l'état alors que notre activité a augmenté!»*

Et la solution? Au-delà des discussions avec le gouvernement wallon pour faire augmenter la dotation, André Antoine avance une autre piste: aller puiser dans l'enveloppe du Sénat. L'institution fédérale qui a vu son activité fortement se réduire conserve pourtant 300 personnes à son service, soit trois fois plus que le Parlement wallon.

F.-X. L.